

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : dacspp-envi@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Objet : Ré-examen IED
EARL LE CHAMP BLANC
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/JD/2019-00457
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 11 février 2019

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

EARL LE CHAMP BLANC

Numéro S3IC : 579 00076
Numéro SIRET : 53959801100010

Adresse de l'exploitation : 6 La Mizaudrie
79130 LE BEUGNON

Adresse administrative : 6 La Mizaudrie
79130 LE BEUGNON

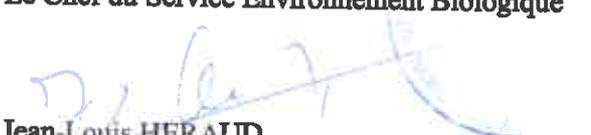
bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 3114 modifié du 18 décembre 1998 pour 54 000 animaux équivalents volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 03 janvier 2019 par l'exploitant,
Finalisée le 8 février 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique


Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement


Claudie DEVAUX